
Prêt de matériels

Des petits matériels sont proposés en prêt à l'accueil des bibliothèques.

Tous les matériels ne sont pas disponibles dans les deux bibliothèques. Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher d'un bibliothécaire.

Règles d'utilisation

- Le prêt de ces matériels se fait sur présentation de la carte d'étudiant, de la carte professionnelle ou de la carte de lecteur extérieur.
- Le compte-lecteur doit être à jour et ne doit pas comporter d'ouvrages en retard.
- Ce prêt se fait en plus du quota d'ouvrages autorisé.
- Le prêt se fait à la journée et le matériel doit être rendu avant la fermeture de la bibliothèque.
- L'emprunteur est responsable du matériel et devra le remplacer en cas de perte ou de détérioration.